

Formulaire de déclaration des activités agroalimentaires (Fiche SIVAP)

DECLARATION D'OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACANCES OU CENTRE DE LOISIRS EN NOUVELLE-CALEDONIE

À RETOURNER UN MOIS AVANT L'OUVERTURE DU SEJOUR
à

Direction de la jeunesse et des Sports de Nouvelle-Calédonie
BP M2, 98849 Nouméa Cedex

Arrêté du 07 septembre 2006 n°06-3429/GNC relatif à l'organisation et à l'encadrement
des centres de vacances, des centres de loisirs et des camps de scoutisme.

Réservé à l'administration

Date de dépôt de la déclaration :

Date et N° d'enregistrement du site :

N° d'enregistrement du séjour :

Nom de l'organisateur :

Adresse :

Tel/mobilis/fax/mail :

Province d'accueil du séjour : Sud Nord Îles

Nature du séjour :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Centre de Loisirs | <input type="checkbox"/> Centre de vacances |
| <input type="checkbox"/> Centre de Loisirs discontinu | <input type="checkbox"/> Camp itinérant |
| <input type="checkbox"/> Centre de Loisirs maternel | <input type="checkbox"/> Centre de vacances sous tentes |
| <input type="checkbox"/> Centre de Vacances maternel | <input type="checkbox"/> Camp de scoutisme |

Nuitée en CL : préciser dans le projet pédagogique

Périodes d'ouverture et effectifs prévisionnels des mineurs accueillis

Dates du séjour : du.....au.....Durée :

Nuitées maternelles en CL : du.....au.....Total :

Nuitées maternelles s/ tentes : du.....au.....Total :

Journées campées en CL : du.....au.....Total :

Sortie en autonomie : du.....au.....Total :

(plus de 15ans)

Nombre de mineurs accueillis	Moins de 6ans	6-12ans	13-18ans	Total mineurs
En situation de handicap				

Lieu d'accueil

Nom de la structure :

Adresse précise (postale et physique)

N° tel ou cabine :

Personne à joindre en cas d'accident grave ou d'incident

Nom.....

Prénom.....

Téléphone..... Télécopie.....

Adresse électronique

BAFA diplômés	Stagiaires BAFA	Autre Titre et diplôme	Sans qualification	Total animateur

PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT

Nombre d'animateurs : **Nombre d'aide animateurs :**

Effectif de la direction avec le cas échéant le ou les adjoints :

La direction est confiée à :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone/mobilis : fax :

Diplômé :

Stagiaire :

Date d'obtention du BAFA : Formation générale le :

N° du diplôme : Date 1^{er} stage pratique :

Autorisation à exercer valide jusqu'au : Date du 2^e stage pratique :

Autres qualifications :

Dérogation délivrée par la DJSNC valable du au.....

Renseignements spécifiques à l'hygiène alimentaire :
la DJSNC ou la province par délégation de compétence
est seule compétente pour habilitier l'ouverture d'un CVL
(art. 2 délibération n°9/CP du 3 mai 2005)

Activité : **RESTAURATION COLLECTIVE A CARACTERE SOCIAL**

- cuisine centrale (les repas sont préparés par le centre)
- cuisine satellite (les repas sont livrés par une cuisine centrale)

Raison sociale de l'établissement qui livre les repas :

.....

Nombre de personnes affectées à la préparation et/ou à la distribution des repas :

Capacités de stockage des matières premières :

JE SOUSSIGNÉ, AI L'HONNEUR DE DECLARER RÉALISER
 UNE ACTIVITÉ DE RESTAURATION COLLECTIVE À CARACTERE SOCIAL DANS LE CENTRE IDENTIFIÉ
 CI-DESSUS AUPRÈS DU SERVICE INSTRUCTEUR POUR SUITE À DONNER.

FAIT À, LE

NOM ET SIGNATURE.....

Une copie de cette déclaration doit être adressés à :

M. le Chef du SIVAP (Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire), 2 rue Félix Russeil (face à la Chambre des Métiers, Port Autonome) – BP 256 – 98 845 NOUMEA CEDEX – Tél : 24.37.45 / Fax : 25.11.12

Organisateur (président ou pour les associations de scoutisme, visa du délégué local)

Nom, prénoms :

À....., le.....20.....

Signature :

PIÈCES À JOINDRE :

Projet pédagogique : *descriptif du fonctionnement du centre de vacances ou de loisirs en termes d'objectifs éducatifs, de méthodes pédagogiques et de moyens matériels et humains. (Art 5. délibération 9/CP du 03 mai 2005)*
Toute modification de ce projet doit être communiquée sans délai à l'autorité administrative.

Les intéressés sont informés que les informations contenues peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Les droits d'accès et de rectification peuvent être effectués auprès de la DJSNC (loi du 06 juillet 1978, informatique et liberté).